



# La Planification Intégrée des Ressources 2025

## RAPPORT DE CONSULTATION

Publié en janvier 2026

Pour demander des documents en format accessible  
veuillez consulter [hydro.mb.ca/fr/accessibility](http://hydro.mb.ca/fr/accessibility).

 **Manitoba**  
**Hydro**  
*l'énergie pour la vie*

# Résumé

Au Manitoba, la transition énergétique est déjà en cours. La manière dont l'énergie est produite, acheminée et consommée est en train de changer. La Planification intégrée des ressources (PIR) de Manitoba Hydro est un processus reproductible qui nous prépare au monde de l'énergie de demain.

S'appuyant sur les apprentissages tirés de la PIR 2023, Manitoba Hydro a commencé à l'automne 2024 à élaborer la PIR 2025. En tenant compte des informations sur nos systèmes électriques et de gaz naturel, l'un des objectifs de la PIR 2025 était de créer un plan de développement recommandé, une séquence d'actions et d'investissements pour s'assurer que Manitoba Hydro est prêt pour l'avenir énergétique.

Une mobilisation importante a été à la base du processus d'élaboration de la PIR, et nous avons apprécié les occasions de mener des consultations et d'apprendre auprès d'un large éventail de publics. La consultation a pris plusieurs formes, avec de multiples possibilités de contribuer à l'élaboration de la PIR 2025. Cela nous a permis de guider nos plans de développement afin d'équilibrer la fiabilité, le coût, les incidences environnementales et les considérations socio-économiques, tout en respectant les points de vue des populations autochtones.

La consultation s'est concentrée sur la compréhension des besoins des clients, des nations autochtones, des municipalités et des parties intéressées, notamment en ce qui concerne leurs futurs choix énergétiques potentiels et les facteurs qui comptent le plus pour eux dans la planification énergétique.

Les commentaires des Manitobains ont joué un rôle essentiel dans l'élaboration des hypothèses clés qui ont fait partie intégrante de notre processus d'élaboration de la PIR. Manitoba Hydro a également pu partager de manière ouverte et transparente des informations sur les progrès réalisés en matière de planification énergétique.

## Les voix des Manitobains sont importantes.

Les commentaires des Manitobains nous aident à mieux comprendre l'évolution de leurs besoins et priorités. À l'avenir, les Manitobains dépendront-ils de différents types d'énergie pour alimenter leurs moyens de transport ou chauffer leurs maisons et leurs bâtiments? Produiront-ils leur propre électricité?

Les commentaires recueillis dans le cadre de la mobilisation nous ont aidés à planifier la transition énergétique au Manitoba.

Nous continuerons à écouter et à travailler avec les Manitobains et la communauté de la planification énergétique pour naviguer dans la transition énergétique afin de continuer à planifier l'énergie sûre, fiable et abordable sur laquelle vous comptez de la part de Manitoba Hydro.

## Ce que nous avons demandé

Nous avons demandé des commentaires sur des éléments spécifiques du processus d'élaboration de la PIR.

Nous avons posé des questions sur :	
<b>Cycle 1:</b> Principaux intrants, scénarios et mesures d'évaluation	Les besoins énergétiques futurs des clients, des nations autochtones, des municipalités et des parties intéressées, leurs choix potentiels et les facteurs qui sont importants pour eux, afin d'éclairer les considérations clés de notre planification énergétique.  Des commentaires sur les principaux intrants et scénarios pour la modélisation et l'analyse, sur les analyses supplémentaires à envisager et sur les mesures d'évaluation.
<b>Séance d'information à mi-parcours du projet:</b> Ressources réalisables et établissement d'un objectif de développement	Commentaire sur les observations clés du processus d'élaboration de la PIR, alors que Manitoba Hydro envisage des options pour répondre aux besoins énergétiques croissants du Manitoba au cours de la prochaine décennie.
<b>Cycle 2:</b> Communiquer la feuille de route	La feuille de route de la PIR 2025 – soit le résultat du processus d'élaboration de la PIR 2025 – a été communiquée.

## Partage et écoute

- Sondage auprès du grand public – 6 800 réponses pour le premier cycle et 5 700 réponses pour le deuxième cycle
- Bulletin du projet – 8 500 abonnés
- Site Web du projet – 11 800 visites uniques en anglais et en français
- Conseils de client :
  - Grands clients industriels – 15 participants au sondage et aux entretiens
  - Municipalités – 24 participants au sondage et aux entretiens
  - Leadership des nations autochtones – 13 participants aux entretiens et/ou répondants au sondage du cycle 1.
- Parties intéressées – Trois ateliers virtuels proposés à plusieurs dates
- Comité consultatif technique – 7 réunions



## Qu'avons-nous entendu et comment cela a-t-il été utilisé pour éclairer la PIR 2025?

Cherchez cette icône dans le rapport de la PIR 2025 pour voir comment les commentaires tirés de la consultation ont influencé chaque étape du processus d'élaboration.

## Commentaires reçus

Tout au long de nos consultations avec les Manitobains, nous avons entendu une variété de points de vue sur l'énergie. Bien que ces perspectives soient aussi variées que les personnes qui les ont exprimées, plusieurs sentiments ont été récurrents et/ou fréquemment exprimés par différents publics. Ces sentiments sont classés et résumés ci-dessous.

### Projections de charge

- Les Manitobains s'attendent à consommer davantage d'énergie, notamment pour le chauffage des locaux, l'électrification des véhicules et la décarbonisation de l'industrie. L'intérêt pour l'autoproduction d'électricité, l'amélioration de l'efficacité énergétique et les technologies permettant de suivre et de gérer la consommation d'énergie est également croissant. Les projections proposées concernant la charge électrique et le volume de gaz naturel reflètent une large plage, mais raisonnable, de la demande potentielle d'énergie à l'avenir.
- Les futures projections de la charge électrique et du volume de gaz naturel pourraient prendre en compte des variations régionales plus nuancées de la demande d'énergie.

### Carboneutralité, planification et politique énergétique

- Il est souhaitable de mieux comprendre la relation entre la PIR et les politiques provinciales et autres politiques gouvernementales. Une plus grande harmonisation entre tous les décideurs en matière de planification énergétique, y compris les gouvernements, les sociétés d'État et les régulateurs, contribuerait à faire progresser les objectifs d'économie carboneutre.
- De plus amples informations sont nécessaires sur la manière dont la PIR et la planification énergétique en cours répondent aux progrès technologiques rapides, au changement mondial et à l'incertitude.
- Il faut éclaircir davantage la manière dont les économies nettes et absolues sont prises en compte dans la PIR.
- Les objectifs, les approches et les hypothèses de réduction des GES dans la PIR ne sont peut-être pas assez ambitieux. Le fait que les projections de charge reposent sur des hypothèses de technologies à émissions négatives pour parvenir à une économie carboneutre reste un sujet de préoccupation. Les hypothèses de planification pourraient tenir compte des réductions d'émissions antérieures et/ou des solutions de rechange de réduction des émissions.

### Considérations socio-économiques

- La fourniture d'une énergie fiable et abordable doit être une considération essentielle dans la sélection des ressources, mais il n'y a pas d'inquiétude que les décisions fondées sur les coûts l'emportent sur la prise en compte des impacts environnementaux et sociaux.

- Il est nécessaire d'éclaircir davantage la façon dont la PIR peut contribuer à faire progresser les engagements de Manitoba Hydro en matière de réconciliation.
- L'examen des possibilités de propriété et d'emploi autochtones en ce qui concerne les ressources de nouvelle génération et les ressources émergentes est important pour faire progresser la réconciliation économique. L'éolien détenu majoritairement par des Autochtones est considéré comme une étape importante.

### **Options de ressources**

- Les participants souhaitent que les options nouvelles et émergentes soient davantage étudiées, notamment le stockage de l'énergie, les petits réacteurs modulaires nucléaires et les sources de carburant de recharge, comme l'hydrogène.
- Ils désirent qu'on étudie davantage les façons dont les différentes ressources peuvent fonctionner ensemble pour fournir des solutions de production et de stockage.
- Les solutions du côté client, comme l'efficacité énergétique et la réponse à la demande, sont des méthodes souhaitables pour gérer l'augmentation de la demande d'énergie. L'adoption de solutions du côté client et le risque que les objectifs d'efficacité énergétique et de gestion de la demande ne soient pas atteints suscitent des inquiétudes. Des incitations, des politiques et des réglementations supplémentaires sont probablement nécessaires pour encourager l'adoption équitable de ces solutions.
- On comprend la valeur des turbines à combustion en tant que ressource répartissable pour offrir un soutien essentiel en cas de sécheresse, d'événements météorologiques extrêmes et d'autres situations d'urgence.
- L'inclusion de turbines à combustion au gaz naturel dans le plan de développement suscite des inquiétudes et on souhaite obtenir davantage de renseignements sur la fréquence d'utilisation prévue et le potentiel d'utilisation de carburants de recharge.
- Les systèmes géothermiques de quartier détenus et exploités par Manitoba Hydro, de même que la priorité accordée aux thermopompes géothermiques et à l'énergie distribuée dans les bâtiments appartenant à l'État, suscitent de l'intérêt.
- On s'intéresse à la manière dont les interconnexions avec d'autres marchés, les raccordements est-ouest des réseaux de services publics et les changements dans la politique commerciale des États-Unis ont été pris en compte dans la PIR.

## Feuille de route de la PIR

- Le plan de développement recommandé bénéficie d'un soutien général en tant que plan équilibré prenant en compte les compromis en matière de fiabilité, de coûts, d'environnement et d'aspects socio-économiques, mais certains souhaitent un plan plus « audacieux » comprenant davantage d'investissements dans l'efficacité énergétique, la réponse à la demande, les ressources renouvelables et le stockage de l'énergie.
- Les participants en savent davantage sur le coût du plan de développement recommandé et sur les effets sur les tarifs d'électricité.
- Il existe un désir de collaboration accrue avec Manitoba Hydro et Efficacité Manitoba en matière de défense des politiques, de perfectionnement des compétences et de la main-d'œuvre, de projets pilotes de ressources à plus grande échelle et d'autres projets qui feraient progresser la transition énergétique.

## Nos actions

Sur la base des commentaires et des apprentissages tirés des consultations, nous avons pris les mesures suivantes :

### Projections de charge

- Nous avons confirmé que les projections de charge reflétaient un éventail large, mais raisonnable de la future demande d'énergie.
- Nous avons mené une analyse pour comprendre comment la demande d'électricité pourrait changer si le transport et le chauffage des locaux ne produisent pas d'émissions de GES d'ici 2050 (c.-à-d. qu'ils atteindront le zéro absolu).
- Nous avons confirmé que les commentaires sur les hypothèses concernant l'impact du développement économique ont été pris en compte dans le cadre de la modélisation et de l'analyse prévues.
- Nous avons ajusté les documents de consultation pour mieux représenter le fait que la gestion de la demande de puissance est maximisée dans chaque projection de charge.

### Options en matière de ressources et scénarios énergétiques futurs

- Nous avons révisé des stratégies relatives aux options en matière de ressources afin d'autoriser l'utilisation de l'hydrogène, du biométhane et des combustibles issus de la biomasse pour la production d'électricité, et ajout d'une sensibilité afin d'étudier les incidences d'une restriction de ces combustibles.
- Nous avons confirmé que nos huit scénarios constituent une représentation raisonnable des possibilités énergétiques potentielles les plus probables.

## **Mesures d'évaluation du plan de développement**

- Le thème d'évaluation « sociale » a été remplacé par « socio-économique » afin de représenter plus précisément les mesures d'évaluation associées.
- Nous avons confirmé la pertinence de la mesure d'évaluation de la réconciliation économique.
- Nous avons modifié les descriptions des mesures d'évaluation pour plus de clarté.
- Nous avons pondéré les paramètres d'évaluation de manière égale lors de l'évaluation des compromis entre les plans de développement potentiels.

## **Amélioration de la consultation et des relations**

- Manitoba Hydro a affirmé son engagement à respecter et à soutenir les peuples autochtones dans tous les aspects de ses activités, notamment, en s'efforçant de comprendre l'évolution des leurs besoins énergétiques.
- Nous avons adapté le processus de consultation pour maintenir l'alignement sur les objectifs de consultation et répondre à ce que nous avons entendu et aux besoins du public en matière de consultation. Il s'agissait notamment d'ajouter des réunions supplémentaires du comité consultatif technique et une séance d'information à mi-parcours du projet afin de partager des informations supplémentaires, des observations clés et des mises à jour sur le processus de développement.

## **Feuille de route de la PIR**

- Nous avons confirmé que les apprentissages, les mesures à court terme et les balises de la feuille de route tiennent compte des commentaires reçus et fournissent les orientations appropriées pour mettre en œuvre le plan de développement, préparer la prochaine PIR et poursuivre la planification en cours.

# Table des matières

<b>Résumé</b>	<b>i</b>
<b>1 Introduction</b>	<b>1</b>
1.1 Schéma du rapport	2
<b>2 Aperçu de l'approche de la consultation</b>	<b>3</b>
2.1 But et objectifs	3
2.2 Cadre de consultation	4
2.3 Marketing et communication	5
<b>3 Process de consultation</b>	<b>7</b>
3.1 Conception du processus de consultation	7
3.2 Groupes consultés	9
3.3 Resumé des occasions de consultation	17
3.4 Résumé de la participation	21
<b>4 Commentaires reçus et nos actions</b>	<b>25</b>
4.1 Premier cycle	25
4.2 Séance d'information de mi-parcours sur le projet	32
4.3 Deuxième cycle	35
<b>5 Commentaires sur la consultation</b>	<b>41</b>
<b>6 Prochaine étapes</b>	<b>43</b>

# 1 | Introduction

Au Manitoba, la transition énergétique est déjà en cours. La manière dont l'énergie est produite, acheminée et consommée est en train de changer.

La demande d'énergie augmente et notre approvisionnement est limité. C'est pourquoi nous nous préparons dès maintenant à répondre aux besoins énergétiques futurs. La construction de nouvelles infrastructures énergétiques et la création de nouveaux programmes prennent du temps, et notre planification actuelle montre que nous aurons besoin de nouvelles sources d'énergie d'ici 5 ans. En tant que service public intégré exploitant à la fois les réseaux d'électricité et de gaz naturel qui desservent les clients dans toute la province, Manitoba Hydro est bien placé pour planifier et apporter les changements nécessaires à l'évolution du système énergétique.

La PIR est l'un des nombreux outils utilisés par les services publics dans le cadre d'une planification continue pour comprendre le monde énergétique de demain et s'y préparer. Elle est créée selon un processus de planification reproductible, et elle aboutit à une feuille de route pour guider les investissements et les autres activités de planification énergétique. Les résultats présentés dans la PIR 2025 s'appuient sur le travail et les connaissances de notre première PIR achevée en 2023. Comme la PIR 2023, celle de 2025 comprend une feuille de route avec des apprentissages, des actions à court terme et des balises qui aident à définir l'orientation de la planification. La PIR 2025 comprend l'ajout d'un plan de développement recommandé. Ce plan décrit les étapes nécessaires pour répondre aux besoins énergétiques futurs. Il peut s'agir de construire de nouvelles sources d'énergie, des infrastructures et des programmes visant à gérer la consommation d'énergie pendant les périodes de pointe de demande.

La consultation est un élément clé de l'élaboration d'une PIR, car elle crée l'ouverture et la transparence tout au long du processus de planification énergétique et instaure la confiance. Une consultation inclusive et significative nous aide également à étudier un large éventail de perspectives au sein du Manitoba. Cela permet de soutenir et d'affirmer les décisions que nous prenons et les plans que nous élaborons pour fournir une énergie abordable et fiable.

La consultation à l'appui de la PIR 2025 a eu lieu entre l'automne 2024 et l'automne 2025. L'objectif était de recueillir des informations et des commentaires auprès des clients, des nations autochtones, des municipalités et des parties intéressées afin de comprendre leurs points de vue, leurs idées et leurs besoins énergétiques futurs potentiels, et de les tenir informés des progrès réalisés dans l'élaboration de la PIR 2025 et de la planification énergétique. Les commentaires des participants ont été pris en compte tout au long du processus d'élaboration de la PIR 2025.

## 1.1 Schéma du rapport

Ce rapport fournit une description détaillée de la manière dont la consultation a contribué à l'élaboration de la PIR 2025. Il est divisé en plusieurs sections.

**Section 1 : Introduction** – Présente la PIR et donne un aperçu de l'objectif de la consultation ainsi que du contenu de ce rapport.

**Section 2 : Aperçu de l'approche de la consultation** – Souligne le but et les objectifs généraux de la consultation de la PIR 2025, le cadre de consultation et l'approche en matière de marketing et de communication.

**Section 3 : Processus de consultation** – Détaille le processus de consultation de la PIR 2025, y compris la manière dont il a été conçu pour soutenir le processus d'élaboration de la PIR et les objectifs de consultation, les parties consultées, les possibilités de consultation offertes et un résumé de la participation.

**Section 4 : Commentaires reçus et nos actions** – Résume ce que nous avons entendu au cours des activités de consultation et comprend un aperçu de la façon dont les commentaires ont été pris en compte dans le processus d'élaboration de la PIR 2025.

**Section 5 : Commentaires sur la consultation et prochaines étapes** – Résume les commentaires reçus des participants dans le cadre du processus de consultation et définit les considérations futures et les prochaines étapes de la consultation après la PIR 2025.

**Annexe A** – Un dossier et un dépôt des documents de participation, des rapports et de la documentation élaborés pour la PIR 2025 de Manitoba Hydro. Elle comprend des détails sur le processus et les activités de consultation, le matériel de consultation, le matériel promotionnel, les résumés des réunions, les résumés des commentaires reçus et les rapports d'analyse du sondage. On y fait référence tout au long de ce rapport.

## 2 | Aperçu de l'approche de la consultation

Cette section souligne le but et les objectifs généraux de la consultation de la PIR 2025, le cadre de consultation et l'approche en matière de marketing et de communication.

### 2.1 But et objectifs

À Manitoba Hydro, nous nous engageons à établir des relations positives avec ceux qui affectent et qui sont affectés par notre travail. Ces relations nous permettent de prendre de meilleures décisions et d'accomplir notre mission. Notre vision de la consultation consiste à établir en permanence des relations solides avec les diverses parties intéressées, fondées sur la confiance, le respect et la compréhension mutuels. Nous sommes guidés par les principes de respect, de transparence, de proactivité, d'inclusion, de responsabilité, de confiance et de flexibilité, et nous évaluons en permanence nos activités et nos progrès.

Les objectifs de la consultation de la PIR soutiennent la portée et les objectifs de la PIR dans son ensemble. Afin de comprendre et de refléter une variété de perspectives et de valeurs dans la PIR 2025 et ses résultats, les objectifs généraux de la consultation de la PIR étaient les suivants :

- Offrir des possibilités significatives d'influencer le processus d'élaboration de la PIR et d'éclairer la prise de décision.
- Offrir des possibilités de participation ouvertes à tous, en reconnaissant les contraintes géographiques et les différents types de connaissances et d'intérêts.
- Favoriser le dialogue entre les différents points de vue afin de faciliter le partage des connaissances et la prise de décision éclairée.
- Chercher à comprendre l'évolution des besoins énergétiques des clients, des nations autochtones, des municipalités et des parties intéressées.
- Recueillir des informations pour éclairer la prise de décision qui reflète les valeurs et les perspectives des Manitobains.
- Faire preuve de transparence et de clarté sur l'élaboration et les résultats de la PIR et sur la manière dont les commentaires a été pris en compte et intégrés.
- Réagir et rendre compte des commentaires reçus pendant la consultation.
- Poser les bases d'une consultation continue au fur et à mesure que nous progressons vers des décisions spécifiques au projet.

## 2.2 Cadre de consultation

L'approche de la consultation pour la PIR 2025 a été guidée par les piliers de l'Association internationale pour la participation publique (AIPP) pour une consultation efficace. Il s'agissait notamment d'utiliser le spectre de la participation du public comme présenté dans la [Figure 1](#). Le spectre de l'AIPP est un outil utilisé lors de la conception d'un processus de consultation; il soutient la formulation d'objectifs spécifiques de participation du public, décrit la consultation envers le public et guide les praticiens de la consultation dans le choix des techniques de consultation et des outils de communication appropriés. Chaque niveau de consultation (informer, consulter, impliquer, collaborer et déléguer) reflète un niveau différent d'impact des publics consultés sur un processus de prise de décision. Les buts et objectifs de la consultation déterminent le niveau d'impact que le public engagé aura sur la prise de décision. Nous nous sommes engagés au niveau « informer » tout au long du processus et nous nous sommes engagés au niveau « consulter » lorsque les commentaires de la consultation pouvaient influencer les décisions. Voir la section 3.1 pour plus d'informations sur la conception du processus de consultation.

	INFORMER	CONSULTER	IMPLIQUER	COLLABORER	DÉLÉGUER
BUT DE LA PARTICIPATION PUBLIQUE	Fournir au public toute l'information nécessaire et objective pour l'aider à comprendre le problème, les options et les solutions envisagées.	Obtenir la rétroaction du public sur les études, les options et les décisions à prendre.	Travailler de concert avec le public pour s'assurer que ses préoccupations et ses attentes sont comprises et intégrées au processus décisionnel.	Rechercher un partenariat avec le public à toutes les étapes du processus décisionnel, y compris l'élaboration des options et l'identification de la solution privilégiée.	Confier au public la prise de décision finale.
ENGAGEMENT ENVERS LE PUBLIC	Nous vous tiendrons au courant.	Nous vous tiendrons au courant, respecterons vos préoccupations et vos attentes et nous vous informerons de la prise en compte de votre contribution dans le choix de la solution retenue.	Nous travaillerons avec vous afin que vos préoccupations et vos attentes soient considérées dans les choix élaborés. Nous vous informerons de la prise en compte de votre contribution dans le choix de la solution retenue.	Nous compterons sur vos conseils et vos idées novatrices pour trouver des solutions et les intégrerons le plus possible dans le choix de la solution retenue.	Nous mettrons en œuvre votre décision.

**Figure 1: Spectre de la participation publique de l'AIPP**  
 (©Association internationale pour la participation publique)

## 2.3 Marketing et communication

Les activités de marketing et de communication sont complémentaires à la consultation, car elles permettent d'établir des liens avec les publics consultés. Ces activités sont utilisées pour communiquer des mises à jour sur les projets, faire de la publicité et encourager le public à donner son avis en répondant à des sondages, et communiquer les commentaires reçus dans le cadre des consultations. Les outils de marketing et de communication peuvent être ciblés sur certains publics.

Plusieurs méthodes ont été utilisées pour communiquer tout au long du processus d'élaboration de la PIR. En général, un site Web public du projet a été utilisé pour communiquer plus largement. Le courrier direct et les courriels ont été utilisés pour communiquer avec les participants aux consultations, les abonnés et les clients de la facturation en ligne. Tous les documents référencés ou liés à ces courriels directs ont été publiés sur le site Web public de la PIR de Manitoba Hydro afin que tout le monde ait accès à la même information. Tous les documents sur la consultation ont été traduits en français et adaptés aux normes d'accessibilité lors de leur conception. Les notes des conférenciers ont été mises à disposition pour les présentations générales.

Les projets de communication suivants ont contribué à l'élaboration de la PIR :

**Projet d'image de marque :** La marque de la PIR a été utilisée pour établir une identité visuelle unifiée et facilement reconnaissable pour celle de 2025.



**11 800 visiteurs uniques**

**Site Web du projet:** Le site Web de la PIR 2025 ([www.hydro.mb.ca/future](http://www.hydro.mb.ca/future)) contenait des informations accessibles au public, y compris des documents de participation éducatifs et en libre-service, et a été mis à jour tout au long de la PIR au fur et à mesure des activités de participation. Tout au long du projet, le site Web a reçu 11 800 visiteurs uniques. Il présentait plusieurs documents en langage clair clarifiant les principaux détails du processus de la PIR, ainsi que des documents qui résument les commentaires reçus des participants. Le site Web permettait également de s'abonner à des mises à jour par courriel sur l'évolution de la PIR.



**8 500  
abonnés**

**Courriels des abonnés:** Le public a été invité à s'inscrire sur le site Web de la PIR pour recevoir des mises à jour et des sondages par courriel. Près de 3 900 abonnés supplémentaires se sont ajoutés tout au long de l'élaboration de la PIR 2025, pour un total de 8 500 abonnés. Les abonnés ont démontré un grand intérêt, puisque 77 % d'entre eux en moyenne ont ouvert les courriels, et très peu se sont désabonnés. Nous avons adapté les informations qui leur ont été communiquées et les avons invitées à nous faire part de leurs commentaires en répondant à des sondages publics ou en les envoyant par courriel à l'adresse électronique dédiée à la PIR ([IRP@hydro.mb.ca](mailto:IRP@hydro.mb.ca)).

**Sondage auprès du grand public:** Un sondage auprès du grand public a été promu dans les médias payants et au moyen d'encarts sur les factures, de courriels directs aux clients, d'articles de blogue et de la distribution de cartes postales par courrier direct aux clients résidentiels dans les collectivités des Premières Nations. Voir la section 3.2 pour plus d'informations sur tous les groupes de public cible que nous avons consultés, y compris les nations autochtones, les gros clients et les municipalités, qui ont été principalement consultés dans le cadre de relations existantes.

# 3 | Process de consultation

Cette section détaille le processus de consultation de la PIR 2025, y compris la manière dont il a été conçu pour soutenir le processus d'élaboration de la PIR 2025, et les objectifs de consultation, les parties consultées, les possibilités de consultation offertes et un résumé de la participation.

## 3.1 Conception du processus de consultation

L'élaboration de la PIR 2025 de Manitoba Hydro a suivi un processus structuré en cinq étapes. Pour atteindre les buts et objectifs de la consultation sur la PIR, nous avons ciblé tout au long de ce processus les niveaux de participation « informer » et « consulter » du spectre de l'AIPP. Nous nous sommes engagés au niveau « informer » tout au long du processus et nous nous sommes engagés au niveau « consulter » lorsque les commentaires de la consultation pouvaient influencer les décisions.

Voici une description du processus d'élaboration de la PIR 2025 et les activités de consultation planifiées (voir l'annexe 2 de la PIR pour plus d'informations sur son processus d'élaboration). Des boucles de rétroactions ont été incluses dans ce processus afin de permettre l'intégration des commentaires de la consultation. La conception de celle-ci est restée flexible et a évolué en fonction des besoins changeants du projet, certaines activités de consultation ayant été adaptées et déplacées au fur et à mesure de l'élaboration de la PIR.

## Façonner notre avenir énergétique

Processus d'élaboration :

1. Définir une orientation
2. Élaborer les principaux intrants et scénarios
3. Modélisation, analyse et évaluations
4. Recommandation préliminaire
5. Achever la Planification intégrée des ressources

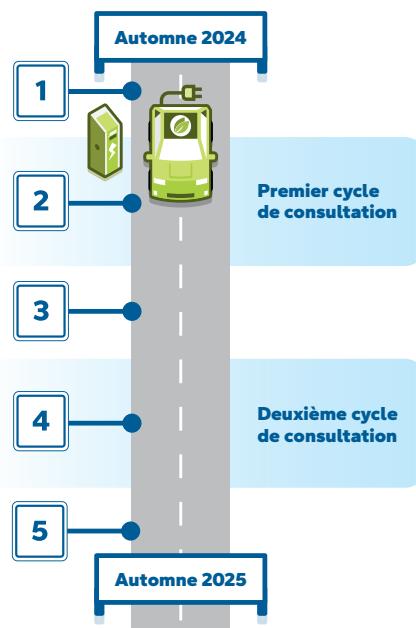


Figure 2: Processus d'élaboration de la PIR 2025 établi au début de la consultation sur la PIR 2025

**1. Définir une orientation :** Cette étape fondamentale a établi l'orientation générale de la PIR 2025, en définissant ses objectifs et sa portée.

**2. Élaborer les principaux intrants et scénarios :** Au cours de cette étape, Manitoba Hydro a recueilli des informations et des données provenant d'une grande variété de sources afin d'établir les principaux intrants et d'élaborer les scénarios utilisés dans la PIR. Les paramètres d'évaluation ont également été établis au cours de cette phase avant la modélisation, l'analyse et les évaluations.

**Les principaux commentaires** comprennent les projections de charge et les stratégies de développement des ressources pour répondre à la demande d'énergie, comme la production et les programmes énergétiques. Les scénarios représentent un avenir énergétique potentiel. Des **paramètres d'évaluation** sont appliqués aux résultats de la modélisation et de l'analyse afin de dresser une liste restreinte des plans de développement potentiels. **Un plan de développement** fournit une séquence de mesures et d'investissements que nous devrons entreprendre pour répondre aux besoins énergétiques futurs, y compris ceux des cinq prochaines années.

**Premier cycle de consultation :** Cette consultation a été planifiée pour obtenir des commentaires sur les données clés, les scénarios et les mesures d'évaluation qui ont été utilisés dans le cadre de la PIR 2025. Il s'agissait notamment d'entrer en contact avec divers publics pour les consulter afin de comprendre les plans et les besoins futurs en matière d'énergie.

**3. Modélisation, analyse et évaluations :** Des modélisations informatiques spécialisées ont été utilisées pour planifier l'élargissement de la capacité et pour simuler la capacité de Manitoba Hydro à répondre aux besoins énergétiques futurs en électricité et en gaz naturel selon chaque scénario. L'analyse a porté sur les besoins en production, la gestion de la demande de pointe, les possibilités d'efficacité énergétique, les besoins en infrastructures et le système existant et les options futures en matière de ressources. Les besoins en matière d'infrastructures de transport, de distribution et de gaz naturel, ainsi que le système existant, ont également été intégrés dans l'analyse de l'étude en tant qu'intrants et dans les examens collaboratifs des résultats. Les résultats ont ensuite été évalués à l'aide des paramètres établis afin de cerner des compromis et d'éclairer la recommandation.

**Séance d'information de mi-parcours sur le projet :** Cette séance d'information a été ajoutée en tant que contrôle intermédiaire dans le processus d'élaboration de la PIR 2025. Elle a servi à communiquer deux choses : 1) six options de ressources sont apparues comme des moyens réalisables de répondre à la demande au cours des 10 prochaines années (période couverte par le plan de développement) et 2) l'éventail des projections de charge étudiées dans le cadre de la PIR est large, et nous devons définir une plage plus étroite sur lequel nous concentrer lors de l'élaboration d'un plan de développement. Cette plage plus étroite est constituée d'un objectif de développement minimum et d'une marge de risque. La fourchette plus étroite tient compte de ce qui offrira la souplesse nécessaire pour desservir au mieux une gamme raisonnable de charges futures potentielles.

**4. Recommandation préliminaire :** Sur la base des résultats de la modélisation et de l'évaluation, une feuille de route est élaborée, qui comprend des apprentissages, des actions à court terme et des balises qui aident à définir l'orientation de la planification énergétique future, ainsi que les plans de développement recommandés et de rechange. Des analyses de risque et financières sont utilisées pour établir le plan de développement recommandé.

**Deuxième cycle de consultation :** Cette consultation était prévue pour communiquer la feuille de route de la PIR 2025, y compris le plan de développement recommandé. On a demandé des commentaires sur les principaux apprentissages, les actions à court terme et les balises.

**5. Achever la Planification intégrée des ressources :** Le plan de développement recommandé et la feuille de route sont finalisés et la PIR est publiée.

### 3.2 Groupes consultés

Nous avons cherché à recueillir les points de vue des personnes susceptibles d'être affectées par les activités de Manitoba Hydro, afin que notre planification énergétique reflète les besoins et les aspirations des clients et des collectivités, y compris les municipalités et les nations autochtones. Les efforts de participation se sont également concentrés sur l'établissement de liens avec les personnes qui ont un intérêt manifeste pour la planification énergétique au Manitoba.

La consultation pour la PIR 2025 s'est appuyée sur les relations des consultations précédentes de la PIR 2023, et elle a également initié de nouvelles relations de consultation. Cette section résume une description de chaque groupe cible, les mesures prises pour définir et lancer la consultation avec chaque groupe cible, et l'approche générale de la consultation adoptée avec chacun d'entre eux. Le public, les parties intéressées, le comité consultatif technique, les nations autochtones et les organisations manitobaines responsables de la planification de l'énergie font partie des groupes concernés.

Outre les activités propres aux nations autochtones décrites à la section 3.2.4, il convient de noter que des possibilités de consultation des nations autochtones et des clients autochtones ont été incluses dans le cadre des groupes d'audience du public, des parties intéressées et du comité consultatif technique.

### 3.2.1 Public

Le grand public a reçu des mises à jour régulières à des jalons clés, des possibilités de s'abonner pour obtenir des informations et des contributions en continu, et des efforts ciblés sur la connaissance énergétique. Les efforts de consultation auprès de ce public ont porté sur la recherche de commentaires sur les choix énergétiques potentiels et sur la compréhension de ce qui est important pour les clients lorsqu'ils envisagent l'avenir énergétique du Manitoba.

Tout au long du processus d'élaboration de la PIR, le public a participé à de grands événements de consultation :

- Deux sondages auprès du grand public, soutenus par des mesures de marketing, comme des publicités payées dans les médias, sur des encarts publicitaires, dans des courriels directs aux clients, ainsi que des articles de blogue et la distribution de cartes postales par publipostage.
- Les membres du public qui se sont abonnés aux courriels de la PIR (8 500 abonnés) ont reçu les mises à jour de la PIR ainsi que des invitations à répondre à un sondage pour le grand public. Quatre courriels ont été envoyés contenant des présentations et des articles de blogue, ainsi que des résumés des commentaires reçus dans le cadre des consultations.
- Le site Web public présentait également tous les documents utilisés dans le cadre de la consultation de la PIR, y compris les présentations destinées aux parties intéressées et au comité consultatif technique, les documents d'appui et les résumés des consultations.
- Un lien d'inscription était également disponible pour les membres du public qui souhaitaient s'abonner aux courriels sur la PIR à n'importe quel moment du processus d'élaboration.

La consultation auprès de ce public s'est également traduite par des efforts supplémentaires pour recueillir les points de vue des clients vivant dans les collectivités des Premières Nations. Par exemple, les publicités sur les médias sociaux encourageant la participation au sondage grand public ont été ciblées géographiquement sur les Premières Nations, et une carte postale a été envoyée par courrier à tous les comptes résidentiels situés sur une Première Nation.

Voir l'annexe A, section 1, pour des informations plus détaillées sur la consultation du grand public, y compris des copies des documents de consultation, notamment des enquêtes, des documents promotionnels et des rapports sur les résultats du sondage.

### 3.2.2 Parties intéressées

Les parties intéressées sont toute personne ou tout groupe représentatif et ayant démontré son intérêt à participer à l'élaboration de la PIR 2025. Les parties intéressées représentaient une variété de points de vue et d'organisations, notamment :

- Universités
- Associations – secteur et collectivité
- Organisations de développement économique
- Efficacité Manitoba
- Nations et organisations autochtones
- Clients commerciaux et industriels de Manitoba Hydro
- Organisations non gouvernementales sociales et environnementales
- Municipalités

Les parties intéressées ont participé à des ateliers virtuels pour qu'elles soient informées de l'avancement de la PIR et pour recueillir leurs commentaires sur les données clés, les scénarios énergétiques futurs et les paramètres d'évaluation utilisés dans la modélisation et l'analyse de la PIR.

Environ 85 groupes ont été identifiés et invités à participer aux séances de consultation des parties intéressées qui ont eu lieu au cours du cycle 1, de la séance d'information à mi-parcours du projet et du cycle 2. D'autres participants ayant manifesté leur intérêt ont été ajoutés tout au long du processus. Voir l'annexe A, section 2, pour plus d'informations sur le processus de consultation, des copies des documents de consultation, y compris les questions du sondage et les documents à distribuer, et les résumés des réunions, y compris une liste des organisations qui y ont participé.

Les dirigeants des nations autochtones, les grands clients industriels et les municipalités ont également été invités à participer à des sondages et à des entretiens supplémentaires (voir l'annexe A, sections 3, 4 et 5, respectivement). La section 3.2.4 du présent rapport fournit de plus amples informations sur la manière dont nous avons consulté les nations autochtones.

Le personnel des ministères du gouvernement du Manitoba a été invité à assister aux séances d'information des parties intéressées en tant qu'observateur.

### 3.2.3 Comité consultatif technique (CCT)

Le CCT a été nouvellement créé pour la PIR 2025 afin de recueillir des points de vue plus approfondis et diversifiés de la part de différents groupes manitobains qui s'intéressent activement à la planification énergétique à long terme. Le rôle du CCT était de fournir des commentaires sur les aspects du développement de la PIR, comme les données clés, les scénarios, les mesures d'évaluation et les options de ressources utilisées dans l'analyse pour parvenir à un plan de développement recommandé et de rechange.

Le CCT est composé de participants compétents qui ont un intérêt ou une expérience significative dans le processus de planification intégrée des ressources de Manitoba Hydro. Les membres sont choisis en fonction des critères suivants :

- Capacité à apporter une perspective représentative à la discussion.
- Intérêt général (sur la base du mandat ou d'une recherche de l'organisation) pour la planification énergétique à long terme, ou connaissance des principaux facteurs susceptibles d'influencer la consommation d'énergie au Manitoba.
- Compréhension de la façon dont la planification énergétique à long terme de Manitoba Hydro facilite ou influence le mandat et les objectifs de l'organisation.
- Intérêt pour la planification énergétique à long terme de Manitoba Hydro en participant à ses PIR précédentes ou aux processus de la Régie des services publics.

Voici les membres du CCT :

- |   |  |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Gouvernement provincial</li> <li>• Efficacité Manitoba</li> <li>• Administrations et associations municipales</li> <li>• Organisations des Premières Nations</li> <li>• Fédération des Métis du Manitoba</li> <li>• Divers profils démographiques et groupes d'intérêt de la clientèle (p. ex. représentation des clients industriels, commerciaux et résidentiels)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Groupes de développement économique</li> <li>• Universités/chercheurs</li> <li>• Domaines des groupes d'intérêt (organisations non gouvernementales [ONG] sociales et environnementales, véhicules électriques, thermopompes, énergie solaire, biomasse, etc.)</li> </ul> |
|---|--|

Les membres du CCT ont travaillé ensemble pour rédiger le mandat destiné à guider leur participation, et ils ont participé à des réunions pour partager leurs connaissances et leur expertise. Cinq réunions du CCT du cycle 1, une séance d'information à mi-projet et une réunion du CCT du cycle 2 ont eu lieu entre octobre 2024 et décembre 2025.

Chaque réunion s'est concentrée sur différents thèmes du processus d'élaboration de la PIR et a comporté des présentations, des discussions et des activités en petits groupes. Voir l'annexe A, section 6, pour plus d'informations, y compris le mandat du CCT, la liste des membres, le résumé du processus de consultation et les copies des documents de consultation, y compris les présentations et les notes de réunion.

Si des réunions supplémentaires sont organisées, elles seront documentées dans un rapport complémentaire.

### **3.2.4 Nations autochtones**

De nombreuses nations autochtones ont des intérêts existants et permanents dans la conduite de projets et d'initiatives de production d'énergie qui reflètent leurs priorités, comme la poursuite de projets solaires et éoliens, l'amélioration de l'efficacité et de la fiabilité, la création d'emplois locaux et d'opportunités commerciales, et la génération de revenus.

Afin d'approfondir la consultation et d'explorer les priorités énergétiques, les nations autochtones ont participé tout au long du processus d'élaboration de la PIR 2025 et continuent de l'être dans le cadre de la planification énergétique en cours. La consultation pour la PIR 2025 a porté sur le leadership des nations autochtones tout en tirant parti de méthodes visant à accroître la participation à d'autres occasions de consultation, y compris la consultation publique, les parties intéressées et le CCT.

Les commentaires des nations autochtones influencent notre planification énergétique, y compris l'inclusion de la réconciliation économique en tant que mesure d'évaluation.

#### **Premières Nations**

La consultation auprès des Premières Nations sur la PIR 2025 a été lancée par les organisations des Premières Nations, y compris l'Assemblée des chefs du Manitoba (AMC), Manitoba Keewatinowi Okimakanak (MKO) et la Southern Chiefs' Organization (SCO). La consultation auprès de ces organisations s'est traduite par des occasions de dialogue sur le leadership et par la participation au CCT et aux séances des parties intéressées (voir les sections 3.2.3 et 3.2.2, respectivement). Plusieurs autres organisations autochtones ont également été invitées à participer aux séances des parties intéressées.

La consultation publique comprenait des efforts pour recueillir les points de vue des clients vivant dans les Premières Nations, comme le résume la section 3.2.1.

À la fin de l'année 2024, Manitoba Hydro a lancé un sondage sur le leadership des Premières Nations en matière de planification énergétique auprès des 63 Premières Nations du Manitoba. Plusieurs répondants au sondage sur le leadership des Premières Nations ont exprimé le souhait de participer à de futures séances de consultation, d'être inclus dans les futurs processus de planification énergétique et d'en apprendre davantage sur différents sujets liés à l'énergie. Ils ont également indiqué qu'ils souhaitaient des réunions et des présentations en personne. Sur la base de ces commentaires, un atelier de planification énergétique a été mis en place et fait désormais partie de la consultation continue de Manitoba Hydro auprès des nations autochtones.

Ces ateliers de planification énergétique sont l'occasion d'approfondir la consultation sur la PIR 2025 ainsi que sur des sujets d'intérêt plus large en matière de planification énergétique. Les ateliers réunissent plusieurs équipes de Manitoba Hydro afin de recueillir des commentaires, de communiquer des informations et de répondre aux questions décrites dans l'annexe A. Trois ateliers ont été organisés entre mai et octobre 2025.

Les participants aux ateliers ont exprimé leur intérêt pour la diversification économique et les projets de production d'énergie dirigés par des Autochtones, ainsi que leur désir de partenariats stratégiques et de formats de consultation flexibles. Manitoba Hydro continuera à faciliter la consultation, à répondre aux priorités de la collectivité et à coordonner les efforts pour faire progresser la transition énergétique du Manitoba.

À la suite d'un dialogue continu sur le leadership entre l'ACM et Manitoba Hydro, les deux ont signé un accord en juin 2025 pour que Manitoba Hydro finance un poste de liaison à l'ACM afin de faciliter la consultation avec elle et ses nations membres sur des questions de politique générale. À l'avenir, il est prévu que cette liaison soit impliquée dans la consultation sur la planification énergétique future.

Voir l'annexe A, section 3.1, pour une description détaillée du processus de consultation avec les Premières Nations.

### **Fédération des Métis du Manitoba (FMM)**

Manitoba Hydro a consulté la FMM en tant que gouvernement représentatif des Métis de Red River. Pour les besoins de la PIR 2025, la consultation avec elle a été amorcée par un dialogue au niveau de la direction. La FMM a été invitée à participer au CCT et aux ateliers virtuels des parties intéressées.

Les entretiens avec certains dirigeants de la FMM et les représentants du CCT ont été lancés au cours du premier cycle de consultation sur la PIR et se poursuivent. La participation de la FMM au CCT et les entretiens avec les dirigeants ont permis à Manitoba Hydro d'obtenir des renseignements précieux qui ont contribué à l'élaboration de la PIR (voir l'annexe A, section 3.2, pour de plus amples renseignements).

### 3.2.5 Organisations manitobaines responsables de la planification énergétique

Des efforts planifiés et continus ont été déployés pour impliquer les organisations responsables de la planification énergétique au Manitoba – le gouvernement du Manitoba, Efficacité Manitoba et la Régie des services publics – dans le cadre de réunions ciblées et d'une collaboration continue. Ces efforts visaient à soutenir l'alignement de la planification énergétique, à intégrer les programmes d'efficacité énergétique pertinents et à s'assurer que les principales parties étaient informées et participaient tout au long du processus d'élaboration.

#### Gouvernement du Manitoba

Le personnel du gouvernement du Manitoba, à l'exception des élus, a participé de diverses manières tout au long de la PIR.

Des réunions préalables à la consultation ont été organisées avec des ministères du gouvernement du Manitoba afin de communiquer la portée de la PIR 2025 et du plan de consultation connexe, et avant chaque cycle de consultation externe. Ces réunions visaient à communiquer ce qui serait partagé dans le cadre de la consultation, comment celle-ci se déroulait, qui y participerait, et de comprendre s'il y avait des domaines mal harmonisés. Ces réunions ont également été l'occasion de comprendre comment le gouvernement du Manitoba souhaitait participer davantage à l'élaboration de la PIR.

Les occasions de consultation suivantes ont été offertes lors du **premier cycle** de consultation sur la PIR :

- Deux séances d'information spécifiques ont été organisées, l'une pour le personnel des services gouvernementaux et l'autre pour les sous-ministres.
- Le personnel des ministères du gouvernement du Manitoba a été invité à assister aux séances d'information des parties intéressées en tant qu'observateur.
- Un représentant du ministère des Finances et un du ministère de l'Environnement et du changement climatique, membres du CCT, ont assisté à cinq réunions du CCT.

Les occasions de consultation suivantes ont été offertes lors de la **séance d'information à mi-parcours du projet** :

- Le personnel des ministères du gouvernement du Manitoba a été invité à participer à une séance d'information à mi-parcours du projet pour les parties intéressées, qui a eu lieu à trois dates différentes.
- Un représentant du ministère des Finances et un du ministère de l'Environnement et du changement climatique, membres du CCT, ont assisté à une réunion du CCT.

Les occasions de consultation suivantes ont été offertes lors du **deuxième cycle** de consultation sur la PIR :

- Le personnel des ministères du gouvernement du Manitoba a été invité à participer à une séance d'information à l'intention des parties intéressées, qui a eu lieu à deux dates différentes.
- Un représentant du ministère des Finances et un du ministère de l'Environnement et du changement climatique, membres du CCT, ont assisté à une réunion du CCT.

### **Efficacité Manitoba**

Nous nous communiquons et collaborons régulièrement avec Efficacité Manitoba dans le cadre de nos travaux en cours. La consultation sur la PIR a porté sur l'intégration de la programmation et des plans d'efficacité dans la PIR 2025 et sur l'alignement de la planification.

Des discussions préliminaires ont eu lieu avec Efficacité Manitoba pour communiquer la portée de l'élaboration de la PIR et le plan de consultation de la PIR, et pour confirmer l'alignement avec les activités de planification énergétique d'Efficacité Manitoba, y compris l'approche pour inclure la projection du plan d'Efficacité Manitoba et les options potentielles de ressources d'efficacité énergétique dans la PIR 2025. Cette réunion a également été l'occasion de comprendre comment Efficacité Manitoba souhaiterait être davantage participer pour formuler des commentaires sur l'élaboration de la PIR.

Efficacité Manitoba a participé en tant que membre du CCT et le personnel a également participé en tant qu'observateur aux séances d'atelier des parties intéressées tout au long de la consultation.

### **Régie des services publics**

Deux séances d'information ont été organisées au cours du premier cycle pour la Régie des services publics. Les membres du conseil d'administration et les conseillers ont participé à ces réunions. Ces participants ont ensuite été invités à assister à la séance d'information de mi-parcours du projet organisée à l'intention des parties intéressées.

Un représentant de la Régie des services publics a été invité à assister aux réunions du CCT tout au long de la PIR 2025. Un consultant de la Régie des services publics a également assisté à la séance d'information de mi-parcours du projet organisée à l'intention du CCT.

### 3.3 Resumé des occasions de consultation

Diverses occasions de consultation ont été offertes pour soutenir l'élaboration de la PIR 2025 pendant 14 mois, de l'automne 2024 à l'automne 2025. Chaque occasion a été adaptée aux publics cibles spécifiques concernés et au niveau de consultation recherché.

Vous trouverez ci-dessous un résumé des occasions de consultation pour chaque cycle et séance d'information prévus dans la PIR 2025. Les documents à l'appui, y compris les détails du processus de consultation et les copies des sondages, se trouvent dans l'annexe A sur la consultation.

#### Réunions de pré-consultation

Objectif	But	Occasions de consultation	Calendrier
Communiquer la portée de l'élaboration de la PIR et le plan de consultation connexe et établir l'alignement avec les activités de planification énergétique.	Compréhension partagée de la portée et du processus d'élaboration de la PIR 2025 et confirmation de l'alignement avec d'autres activités de planification énergétique.	• Réunion de préconsultation avec le gouvernement du Manitoba	Octobre 2024
Communiquer la portée de l'élaboration de la PIR et le plan de consultation connexe et établir l'alignement avec les activités de planification énergétique.	Compréhension partagée de la portée et du processus d'élaboration de la PIR 2025 et confirmation de l'alignement avec d'autres activités de planification énergétique.  Confirmation de la manière dont la projection du plan d'Efficacité Manitoba et les options de ressources potentielles en matière d'efficacité énergétique sont incluses dans la PIR 2025.	• Réunions de préconsultation avec Efficacité Manitoba	Septembre à novembre 2024
Communiquer la portée de l'élaboration de la PIR et de la consultation connexe au leadership des nations autochtones.	Les participants sont au courant de l'existence de la PIR et des occasions de consultation à venir.	• Réunions préconsultation avec les nations et organisations autochtones.  • Assemblée de l'ACM sur le climat et l'énergie	Septembre à novembre 2024

## Cycle 1 : principaux intrants, scénarios et mesures d'évaluation finaux

Objectif	But	Occasions de consultation	Calendrier
<p>Partager la portée et les objectifs de la PIR 2025.</p> <p>Confirmer les données des principaux intrants, y compris les hypothèses clés qui influenceront de manière significative la modélisation et l'analyse de la PIR 2025.</p> <p>Confirmer que le scénario représente une plage raisonnable d'avenirs énergétiques.</p> <p>Solliciter des commentaires pour alimenter les mesures d'évaluation.</p>	<p>Les participants comprennent la portée et le processus d'élaboration de la PIR 2025.</p> <p>Comprendre quels facteurs de planification énergétique sont importants pour les Manitobains et les choix énergétiques futurs qu'ils peuvent envisager ou planifier.</p> <p>Demander des commentaires sur les principaux intrants et scénarios, ainsi que sur les mesures d'évaluation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Site Web du projet de la PIR 2025</li> <li>Sondage auprès du grand public</li> <li>Articles de blogue sur des questions énergétiques</li> <li>Courriels envoyés aux abonnés de la PIR</li> <li>Deux réunions avec la Régie des services publics</li> <li>Deux séances d'atelier avec le gouvernement du Manitoba</li> <li>Sondage et entretiens avec les municipalités</li> <li>Sondage et entretiens auprès des grands clients industriels</li> <li>Sondage auprès des dirigeants des Premières Nations</li> <li>Lancement d'ateliers de planification énergétique pour les nations autochtones</li> <li>Entretiens avec les dirigeants de la FMM et les membres du CCT</li> <li>Présentations et kiosques lors de conférences et d'événements</li> <li>Un atelier pour les parties intéressées proposé à quatre dates différentes</li> <li>Cinq réunions du CCT</li> </ul>	<p>Octobre 2024 – mai 2025</p>

## Séance d'information du projet à mi-parcours : ressources réalisables et établissement d'un objectif de développement

Objectif	But	Occasions de consultation	Calendrier
Partager les principales observations issues de la modélisation et de l'analyse et expliquer comment ces résultats contribueront à la formulation de plans de développement potentiels et des prochaines étapes.	<p>Les participants comprennent les six options de ressources qui sont apparues comme des moyens réalisables pour répondre à la demande au cours des 10 prochaines années.</p> <p>Les participants comprennent pourquoi nous devons fixer une cible d'ajout de capacité et qu'il existe un niveau minimum pour atténuer les risques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Site Web du projet de la PIR 2025</li> <li>• Courriels envoyés aux abonnés de la PIR</li> <li>• Un atelier pour les parties intéressées proposé à trois dates différentes</li> <li>• Une réunion du CCT</li> </ul>	Juillet 2025

## Cycle 2 : communiquer la feuille de route

Objectif	But	Occasions de consultation	Calendrier
<p>Communiquer la feuille de route de la PIR 2025, y compris le plan de développement recommandé.</p>	<p>Les participants comprennent les éléments clés de la feuille de route de la PIR et les étapes qui suivront sa finalisation.</p> <p>Partager le plan de développement recommandé à des fins de sensibilisation et de compréhension.</p> <p>Demander des commentaires sur la manière dont nous allons progresser ensemble sur les actions à court terme à réaliser au cours des cinq prochaines années.</p> <p>Déterminer tout indicateur ou balise supplémentaire qui pourrait aider à définir les changements dans le paysage énergétique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Site Web du projet de la PIR 2025</li> <li>Sondage auprès du grand public</li> <li>Articles de blogue sur des questions énergétiques</li> <li>Courriels envoyés aux abonnés de la PIR</li> <li>Un atelier pour les parties intéressées proposé à deux dates différentes</li> <li>Une réunion du CCT</li> <li>Sondage auprès des dirigeants des Premières Nations</li> </ul>	<p>Décembre 2025 à janvier 2026</p>

## 3.4 Résumé de la participation

Le tableau ci-dessous résume la participation aux activités de consultation de la PIR 2025. Voir l'annexe A pour les rapports qui fournissent plus de détails sur chaque activité de consultation.

### Sondage auprès du grand public

#### Premier cycle

Ouverture du sondage du 5 novembre au 19 décembre 2024.

Nous avons reçu les commentaires de **6 800** répondants au sondage dans toute la province.

- Nous avons reçu les commentaires des clients de tous les districts de service de Manitoba Hydro. Parmi les répondants au sondage qui ont fourni leur code postal, l'analyse a montré la répartition suivante des réponses dans les districts de service de Manitoba Hydro : 62 % Winnipeg, 13 % South Central, 14 % Eastman, 5 % Parkland West, 7 % Interlake North. Cette répartition est comparable à la répartition réelle des clients de ces districts de services.
- La tranche d'âge des répondants est variable : 44 % ont moins de 55 ans (1 % de 18 à 24 ans; 9 % de 24 à 34 ans; 18 % de 35 à 44 ans; 16 % de 45 à 54 ans); 22 % de 55 à 64 ans, 24 % de 65 à 74 ans et 8 % de 75 ans et plus.
- Au total, 331 répondants se sont identifiés comme Autochtones (5 % du total des réponses au sondage).

#### Deuxième cycle

Ouverture du sondage du 9 au 23 décembre 2025.

Nous avons reçu les commentaires de **5 700** répondants au sondage dans toute la province.

- Les résultats du sondage seront documentés dans un rapport supplémentaire.

Voir l'annexe A, section 1, pour des informations plus détaillées sur la consultation du grand public, y compris des copies des documents de consultation, notamment des sondages, des documents promotionnels et des rapports sur les résultats du sondage.

## Ateliers des parties intéressées

### Atelier du premier cycle

Offert les 14, 18 et 28 novembre et 4 décembre 2024.

- 76 participants représentant au moins 36 organisations uniques et 13 ministères gouvernementaux ont assisté aux quatre séances d'atelier virtuel offertes en novembre et décembre 2024.

### Séance d'information de mi-parcours du projet

Offerte les 16, 22 et 23 juillet 2025.

- 122 participants représentant au moins 56 organisations uniques ont assisté aux trois séances d'atelier virtuel offertes en juillet 2025.

### Atelier du deuxième cycle

Offert les 11 et 15 décembre 2025.

- 100 participants représentant au moins 53 organisations uniques ont assisté aux deux séances d'atelier virtuel offertes en décembre 2025.

Voir l'annexe A, section 2, pour plus d'informations sur le processus de consultation, des copies des documents de consultation, y compris les questions du sondage et les documents à distribuer, et les résumés des réunions, y compris une liste des organisations qui y ont participé.

## Entretiens de la fédération des métisses du manitoba

### Leadership

- Des entretiens avec les dirigeants de la FMM ont été entrepris au cours du premier cycle de consultation de la PIR et se poursuivent. Deux entretiens ont été menés au cours de l'élaboration de la PIR 2025.

### Entretiens avec les membres du CCT

- Trois membres du personnel de la FMM ont été interrogés afin de recueillir leurs commentaires sur la mesure d'évaluation de la réconciliation économique. Voir l'annexe A, section 3.2, pour plus d'informations sur le processus de consultation.

## Sondage auprès des dirigeants des premières nations

### Sondage du premier cycle

Ouverture du sondage du 13 novembre 2024 au 15 janvier 2025.

- 11 dirigeants et membres du personnel des Premières Nations ont répondu au sondage pour faire part des objectifs énergétiques de leurs collectivités et de leurs besoins futurs en énergie.

## **Sondage du deuxième cycle**

Ouverture du sondage du 9 décembre 2025 au 15 janvier 2026.

- Les résultats seront documentés dans un rapport supplémentaire.

Voir l'annexe A, section 3.1, pour des informations détaillées, y compris un résumé du processus de consultation et un rapport résumant les commentaires reçus pendant la consultation.

## **Sondage et entretiens auprès des grands clients industriels**

### **Premier cycle**

7 novembre au 19 décembre 2024.

- 15 grands clients industriels ont participé à un entretien ou répondu à un sondage pour faire part des objectifs énergétiques de leur organisation et de leurs besoins futurs en énergie.

Voir l'annexe A, section 3, pour des informations détaillées, y compris un résumé du processus de consultation, les questions d'entretien et du sondage, et un rapport résumant les commentaires reçus pendant la consultation.

## **Sondage et entretiens auprès des municipalités**

### **Premier cycle**

13 novembre 2024 au 15 janvier 2025.

- 24 administrateurs et/ou responsables municipaux ont participé à un entretien ou répondu à un sondage pour faire part des objectifs énergétiques de leur collectivité et de ses besoins futurs en énergie.

Voir l'annexe A, section 3, pour des informations détaillées, y compris un résumé du processus de consultation, les questions d'entretien et du sondage, le matériel promotionnel, et un rapport résumant les commentaires reçus pendant la consultation.

## Réunions du comité consultatif technique

### Premier cycle

- Réunion 1 du CCT : 8 novembre 2024
- Réunion 2 du CCT : 21 novembre 2024
- Réunion 3 du CCT : 2 décembre 2024
- Réunion 4 du CCT : 31 janvier 2025
- Réunion 5 du CTA : Annulée
- Réunion 6 du CCT : 7 avril 2025

### Séance d'information de mi-parcours sur le projet

- Réunion 7 du CCT : 17 juillet 2025

### Deuxième cycle

- CCT Réunion 8 : 9 décembre 2025
- Si des réunions supplémentaires sont organisées, elles seront documentées dans un rapport complémentaire.

Au total, 19 membres (ou leurs remplaçants) ont participé au CCT de la PIR 2025, qui s'est réuni en personne et virtuellement.

Voir l'annexe A, section 6, pour plus d'informations, y compris le mandat du CCT, la liste des membres, le résumé du processus de consultation et les copies des documents de consultation, y compris les présentations et les notes de réunion.

## Séances d'information de la régie des services publics

### Premier cycle

Les réunions ont eu lieu le 24 février et le 15 mai 2025.

Les membres de la Régie des services publics, les employés, les intervenants et les conseillers ont assisté à des séances d'information sur la PIR et son état d'avancement.

## Conférences, présentations d'événements et kiosques

### Présentations

- ACM – Rassemblement sur l'énergie et le climat (13 novembre 2024)
- Conférence des planificateurs professionnels du Manitoba (6 et 7 mars 2025)

### Kiosques

- Parade du père Noël (16 novembre 2024)
- Conférence de l'AMM (25 novembre 2024)
- Événement des fêtes de la Chambre de commerce du Manitoba (4 décembre 2024)

Voir l'annexe A, section 1, pour plus d'informations sur la distribution du matériel promotionnel.

# 4 | Commentaires reçus et nos actions

La section suivante présente un résumé détaillé des commentaires reçus dans le cadre des consultations. Elle comprend un résumé des principaux thèmes et résultats, ainsi qu'un aperçu de la manière dont les commentaires des participants ont influencé le processus d'élaboration de la PIR 2025. Les résumés des réunions et des commentaires reçus ainsi que les rapports d'analyse du sondage se trouvent à l'annexe A.

## 4.1 Premier cycle

Entre octobre 2024 et avril 2025, nous avons sollicité des commentaires sur les principaux intrants à prendre en compte dans l'analyse au cours de l'élaboration de la PIR 2025. Nous avons recueilli des informations sur les besoins énergétiques futurs des clients et des parties intéressées, y compris les choix qu'ils pourraient faire, afin de mieux comprendre comment la demande d'énergie pourrait augmenter au fil du temps.

Projections de charge	Stratégies d'options en matière de ressources	Scénarios
<ul style="list-style-type: none"> <li>Demande d'électricité et de gaz naturel prévue.</li> <li>Sur la base d'hypothèses de planification.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Représente les incidences politiques potentielles qui limitent les ressources pouvant répondre à la demande future.</li> <li>Sur la base d'hypothèses de planification.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Représente un avenir énergétique précis.</li> <li>Il s'agit d'une combinaison probable d'une projection de charge et d'une stratégie d'options en matière de ressources.</li> </ul>

Nous avons également demandé des commentaires sur les mesures et les thèmes proposés pour l'évaluation des futures options en matière de ressources et la recommandation d'un plan de développement.

#### 4.1.1 Principal intrant - projections de charge

Trois projections de charge proposées (de référence, moyenne et élevée) ont été élaborées pour évaluer un large éventail de la demande future d'électricité et de gaz naturel jusqu'en 2050. Celles-ci comprenaient des projections de charge pour atteindre une économie carboneutre d'ici 2050.

##### **Nous avons reçu les commentaires suivants sur les projections de charge proposées :**

- Le rôle de Manitoba Hydro dans l'économie carboneutre et la relation entre la PIR 2025 et d'autres politiques provinciales sont incertains.
- Les projections de charge devraient tenir compte de ce qui est nécessaire pour atteindre la carboneutralité des secteurs du transport et du chauffage des locaux d'ici 2050.
- Le développement économique, en particulier le secteur minier, pourrait influencer de manière significative les projections de charge. On a suggéré que la projection de la charge de référence pourrait sous-représenter cet impact.
- La dépendance à l'égard des technologies à émissions négatives en 2049-2050 pour parvenir à une économie carboneutre suscite des inquiétudes. On a exprimé le souhait de voir des hypothèses tenant compte des réductions d'émissions antérieures et des solutions alternatives de réduction des émissions.
- La planification de la gestion de la demande de puissance pourrait avoir un impact plus important que celui prévu dans les projections de charge.
- Les projections de charge moyenne et élevée sont influencées par la contribution des grands clients industriels à la mise en œuvre de diverses initiatives de réduction des émissions qui augmentent la demande d'électricité.
- Les projections de charge futures devraient tenir compte des différences entre les zones géographiques, en particulier entre les zones rurales et les zones urbaines.
- Le partage des résultats de l'analyse pourrait fournir des informations et des données supplémentaires pour guider les décideurs politiques.

##### **Nous avons appris ce qui suit sur les futurs choix énergétiques envisagés :**

- Les membres du grand public ont indiqué plusieurs choix énergétiques qu'ils envisagent; ils montrent notamment un intérêt pour le suivi et la gestion de leur consommation d'énergie au moyen d'appareils intelligents.
- De nombreux clients songent à acheter des véhicules électriques et à améliorer leurs capacités de recharge à domicile.

- Ils s'intéressent également de plus en plus à l'installation de panneaux solaires et certains envisagent le stockage dans des batteries.
- L'intérêt pour les thermopompes augmente graduellement, tandis que les clients sont lents à planifier le passage du chauffage au gaz naturel au chauffage électrique.
- Les municipalités et les nations autochtones ont des objectifs énergétiques communs; ils mettent notamment l'accent sur les possibilités d'autogénération (p. ex. solaire/éolienne), y compris le stockage de l'énergie, l'amélioration de l'efficacité énergétique, l'électrification du parc de véhicules et l'infrastructure de recharge, ainsi que l'appui aux changements de politiques et de règlements.
- Certaines municipalités ont indiqué qu'elles connaissaient une croissance rapide et qu'elles s'attendaient à une augmentation de la demande d'électricité pour le développement résidentiel et commercial et pour les installations nécessaires à la fourniture des services municipaux. Certaines municipalités souhaitent maintenir ou développer le gaz naturel sur leur territoire.
- Les grands clients industriels ont indiqué qu'ils prévoient de consommer davantage d'électricité à l'avenir. De plus en plus d'entreprises surveillent les technologies émergentes et matures, et élaborent des plans pour décarboniser par l'électrification, y compris l'évaluation de la faisabilité de l'électrification du parc de véhicules.

**Nous avons pris les mesures suivantes sur la base des commentaires et des apprentissages :**

- Nous avons confirmé que les trois projections de charge reflétaient un éventail large, mais raisonnable de la future demande d'énergie.
- Nous avons mené une analyse pour comprendre comment la demande d'électricité pourrait changer si le transport et le chauffage des locaux ne produisent pas d'émissions de GES d'ici 2050 (c.-à-d. qu'ils atteindront le zéro absolu).
- Nous avons confirmé que les commentaires sur les hypothèses concernant l'impact du développement économique ont été pris en compte dans le cadre de la modélisation et de l'analyse prévues.
- Nous avons ajusté les documents de consultation pour mieux représenter le fait que la gestion de la demande de puissance est maximisée dans chaque projection de charge.

#### 4.1.2 Principal intrant - stratégies d'options de ressources

Les stratégies d'options de ressources reflètent les ressources potentielles disponibles pour répondre à la demande future d'électricité et de gaz naturel. La politique est un facteur clé qui influence les ressources qui peuvent être autorisées à répondre aux besoins énergétiques.

##### **Nous avons reçu les commentaires suivants sur les stratégies d'options en matière de ressources proposées :**

- L'hypothèse de l'élimination de toutes les options de production à base de combustibles (comme l'hydrogène et la biomasse) ne reflète pas une politique réaliste et pourrait restreindre excessivement l'analyse.
- Autoriser la production de combustibles fossiles dans des circonstances extrêmes est une hypothèse acceptable.
- Les participants ont demandé des éclaircissements sur les options potentielles en matière de ressources, notamment :
  - Comment le stockage de l'énergie est envisagé;
  - La différence entre la terminologie « énergie » et « capacité » et son impact sur la viabilité des options en matière de ressources;
  - Comment le coût des options de ressources est pris en compte;
  - Comment les exportations influencent les dates des besoins en capacité et en énergie.
- Les clients ont déclaré que le fait de voir des investissements dans les sources d'énergie renouvelables renforce la confiance dans le fait que Manitoba Hydro adopte une approche avant-gardiste en matière de planification énergétique.

##### **Nous avons pris les mesures suivantes sur la base des commentaires :**

- Révision des stratégies relatives aux options en matière de ressources afin de permettre l'utilisation de l'hydrogène, du biométhane et des combustibles issus de la biomasse pour la production d'électricité.
- Pour répondre aux questions détaillées concernant l'inventaire des options en matière de ressources, une autre réunion a été prévue avec le comité consultatif technique.

### 4.1.3 Scénarios et sensibilités

La combinaison d'une projection de la charge et d'une stratégie d'options en matière de ressources aboutit à un scénario représentant un avenir énergétique spécifique. Huit scénarios ont été proposés pour être étudiés dans le cadre de la PIR 2025. En plus des scénarios, des sensibilités ont été proposées pour nous aider à comprendre comment les changements apportés à une hypothèse ou à une contrainte peuvent avoir une incidence sur nos résultats. L'analyse de sensibilité, ou analyse de simulation, évalue la manière dont une modification à une hypothèse de planification influence les résultats.

#### **Nous avons reçu les commentaires suivants sur les scénarios et les sensibilités :**

- De l'avis général, le fait de ne modéliser que les scénarios les plus probables est une stratégie acceptable.
- Certains participants ont suggéré d'envisager d'autres scénarios et une analyse de sensibilité qui incluraient un examen plus approfondi des éléments suivants :
  - Disponibilité des technologies et de l'équipement
  - Changements de comportement
  - Impacts sur les coûts d'exploitation
  - Surconsommation de ressources
  - Niveaux du fonctionnement et de l'entretien

#### **Nous avons pris les mesures suivantes sur la base des commentaires :**

- Nous avons confirmé que nos huit scénarios constituent une représentation raisonnable des possibilités énergétiques potentielles les plus probables.
- Comme nous avons révisé la stratégie d'options en matière de ressources pour permettre l'utilisation de l'hydrogène, du biométhane et des combustibles issus de la biomasse pour la production d'électricité, nous avons ajouté une sensibilité pour étudier les effets d'une restriction de ces combustibles.

#### 4.1.4 Thèmes et mesures d'évaluation

En s'appuyant sur les commentaires reçus lors des consultations de la PIR 2023, quatre thèmes d'évaluation ont été définis pour la PIR 2025 : **la fiabilité, les coûts, l'environnement et les aspects socio-économiques**. Les paramètres d'évaluation de ces thèmes sont utilisés pour évaluer les compromis entre les plans de développement potentiels.

#### Nous avons reçu les commentaires suivants sur les thèmes et mesures d'évaluation :

- Les thèmes et les paramètres d'évaluation proposés ont généralement été jugés appropriés.
- La façon dont les thèmes seront pondérés les uns par rapport aux autres est importante et devra être clarifiée davantage.
- Il faut préciser si l'évaluation tiendra compte de l'intégration de tous les systèmes (production, transport, distribution, gaz).
- La réconciliation est un parcours à multiples facettes qui comprend la reconnaissance des impacts historiques et continus et qui dépasse la portée du thème de la mesure d'évaluation sociale.
- La réconciliation économique est un critère d'évaluation approprié. Toutefois, il devrait être considéré comme un thème à part entière à l'avenir.
- Il est important de prendre en compte les impacts passés dans les paramètres d'évaluation de la conciliation.
- Le thème de la valeur sociale pourrait être restructuré en un thème socio-économique pour refléter les paramètres économiques.
- Certains participants ont suggéré des mesures d'évaluation supplémentaires, notamment :
  - Fiabilité du système de transmission et de distribution
  - Recours au CCHT et à la sécurité énergétique pour l'évaluation des options de ressource
  - Intensité énergétique
  - Avantages ou risques en matière de santé et de bien-être
  - Répercussions des changements climatiques sur l'approvisionnement en eau et la demande d'énergie
  - Carbone incorporé, ou émissions du cycle de vie
  - Stratégies d'atténuation requises en raison des incidences sur l'environnement
  - Coût de l'inaction

**Nous avons appris ce qui suit sur les valeurs des clients :**

- Nous avons généralement entendu dire que la fiabilité est le facteur le plus important dans la planification énergétique et que celle-ci doit équilibrer les facteurs liés aux coûts, à l'environnement et aux impacts sociaux. Il s'agit notamment de remplacer les infrastructures vieillissantes tout en construisant des bâtiments pour répondre à la croissance et au développement futurs.
- La fiabilité du réseau et les améliorations visant à réduire au minimum les pannes sont importantes pour les municipalités, en particulier dans les zones rurales et le nord du Manitoba. Il est important pour les municipalités d'offrir aux habitants des options énergétiques abordables.
- Les nations autochtones sont préoccupées par la protection de l'environnement tout en répondant à la demande d'énergie. La fiabilité du système est importante dans les zones rurales et isolées.
  - Les personnes interrogées ont indiqué que l'amélioration des raccordements existants contribuerait à réduire au minimum les pannes à l'avenir.
- Le coût n'est pas toujours la principale raison pour laquelle les clients initient un changement, et il est également important de reconnaître les économies que les clients et les payeurs de tarifs pourraient réaliser grâce à certains changements.
- Les personnes interrogées dans le cadre du sondage auprès du grand public sont les plus susceptibles de considérer la fiabilité comme importante.
  - Les répondants au sondage ont mentionné la fiabilité de l'énergie comme une attente fondamentale à l'égard de Manitoba Hydro.
  - La protection de l'environnement et la réduction de l'impact des taux sont également considérées comme importantes par les personnes interrogées.
  - Les personnes interrogées des zones rurales ont davantage tendance à donner la priorité à la réduction de l'impact sur les tarifs et au maintien de la fiabilité, et sont moins enclines à donner la priorité aux facteurs environnementaux.

**Nous avons pris les mesures suivantes sur la base des commentaires et des apprentissages :**

- Le thème d'évaluation « sociale » a été remplacé par « socio-économique » afin de représenter plus précisément les mesures d'évaluation associées.
- Bien que nous ayons entendu que la fiabilité était le facteur le plus important pour les Manitobains, les paramètres d'évaluation ont été pondérés de manière égale lors de l'évaluation des compromis entre les plans de développement potentiels.

- Nous avons réaffirmé notre consultation à continuer à travailler en collaboration avec les nations autochtones pour remédier aux effets négatifs de nos projets et de nos activités.
- Nous avons également confirmé que la mesure d'évaluation de la réconciliation économique était appropriée.
- Nous avons modifié les descriptions des mesures d'évaluation pour plus de clarté.
- Certaines suggestions, comme l'intensité énergétique, seront prises en compte pour la planification future de l'énergie, car nous ne disposons pas actuellement des données et de la méthodologie nécessaires pour terminer la PIR 2025.
- D'autres suggestions seraient déjà prises en compte par la modélisation et l'analyse planifiées, y compris les sensibilités planifiées, de sorte qu'aucun changement n'est nécessaire.

## 4.2 Séance d'information de mi-parcours sur le projet

Nous avons adapté notre processus de consultation et ajouté une séance d'information à mi-parcours du projet en juillet 2025 pour partager deux résultats clés importants qui sont apparus au cours du processus de développement et pour partager l'avancement de la PIR 2025. Voici les deux résultats : 1) six options de ressources sont apparues comme des moyens réalisables de répondre à la demande au cours des 10 prochaines années (période couverte par le plan de développement) et 2) l'éventail des projections de charge étudiées dans le cadre de la PIR est large, et nous devons définir une plage plus étroite sur lequel nous concentrer lors de l'élaboration d'un plan de développement. Ces informations ont été fournies lors de la consultation informelle.

### 4.2.1 Options de ressources réalisables

Nous avons demandé des commentaires sur les six options de ressources qui sont apparues comme des moyens réalisables pour répondre à la demande d'électricité au cours des 10 prochaines années, ainsi que sur celles qui ne sont pas considérées comme réalisables.

La modélisation et l'analyse ont permis de déterminer que six ressources sont à notre disposition pour répondre à la demande au cours de la période de 10 ans couverte par le plan de développement, et que d'autres options le seront après 2035.

Ces six ressources constituent les éléments de base de nos plans de développement potentiels.

- Projection du plan d'efficacité
- Programmes d'efficacité énergétique supplémentaires
- Énergie éolienne
- Amélioration de l'hydroélectricité existante
- Batteries de stockage à grande échelle à court terme
- Turbines à combustion alimentées au gaz naturel

Ces ressources sont réalisables dans le cadre du plan de développement pour les raisons suivantes :

- Elles peuvent être mises en œuvre dans la période du plan de développement de 10 ans;
- Elles assurent la fiabilité nécessaire pour répondre aux besoins d'énergie et de capacité;
- Il s'agit de technologies éprouvées aux sources de carburant fiables.

**Nous avons reçu les commentaires suivants sur les options de ressources réalisables :**

- Intérêt pour les ressources autres que l'énergie éolienne qui pourraient être envisagées pour soutenir la réconciliation économique.
- Préoccupation quant au fait que les ressources dont le développement prend plus de 10 ans ne seraient pas prises en compte dans la planification énergétique à court terme et continuerait à ne pas être prises en compte pour la sélection si l'horizon de planification reste de 10 ans.
- Intérêt pour la manière dont la PIR prend en compte les récentes conversations commerciales avec les États-Unis, en particulier le désir du Canada de connecter les réseaux électriques est/ouest à travers les provinces.
- Demandes de clarification sur la manière dont les améliorations du système de transmission et de distribution sont prises en compte dans la PIR.
- Désir d'informations et de données supplémentaires sur les impacts prévus des changements climatiques et les hypothèses de modélisation.
- Désir d'obtenir de plus amples informations sur les investissements futurs dans les ressources et sur l'impact des tarifs.
- Le souhait d'une sensibilisation et d'un soutien plus directs aux clients industriels pour les programmes de gestion de la demande de puissance industrielle.

- Intérêt pour l'inclusion d'une analyse des coûts des impacts environnementaux et sociaux des ressources.
- Inquiétude quant à la manière dont Manitoba Hydro envisage la réconciliation sociale et économique dans le Nord tout en envisageant d'augmenter la capacité de production d'hydroélectricité sur le fleuve Nelson.
- Intérêt pour des informations supplémentaires et des éclaircissements sur les plans et les programmes d'efficacité énergétique, y compris :
  - Clarification sur la manière dont les codes de construction qui améliorent l'efficacité énergétique sont pris en compte dans la PIR et sur la manière dont les modifications du code de construction seront prises en compte à l'avenir;
  - Modélisation de la conversion à 100 % du chauffage par résistance électrique en thermopompes à alimentation géothermique ou la géothermie pour réduire la charge électrique;
  - La question de savoir si le chauffage urbain est rentable pour les nouvelles collectivités ou celles dont l'urbanisation est en cours, en particulier lorsqu'il est comparé au passage du chauffage au gaz au chauffage électrique par résistance.
- Intérêt pour plus d'informations sur la manière dont les ressources pourraient fonctionner ensemble et sur la manière dont cela est pris en compte, y compris :
  - Production éolienne avec stockage d'énergie;
  - Le stockage par batterie à grande échelle à court terme améliore l'efficacité et la viabilité de la production d'énergie solaire;
  - L'énergie solaire produite pendant les périodes de faible débit ou de sécheresse permet de réduire la demande de grandes centrales hydroélectriques et de soutenir la recharge des réservoirs.
- Demande d'informations sur la manière dont les turbines à combustion alimentées à l'hydrogène sont envisagées et sur la possibilité pour Manitoba Hydro de produire de l'hydrogène.
- Préoccupations concernant les émissions de GES résultant de l'exploitation des turbines à combustion alimentées au gaz naturel.
- Comprendre que les turbines à combustion alimentées au gaz naturel/biométhane sont nécessaires pour répondre à la demande de pointe, en particulier si d'autres ressources réduisant la dépendance au gaz naturel sont également envisagées.
- Désir d'obtenir plus d'informations sur la manière dont l'énergie solaire à petite échelle est prise en compte.
- Intérêt pour les petits réacteurs modulaires nucléaires envisagés dans le cadre du plan de développement décennal.

#### 4.2.2 Cible d'ajout de puissance

Nous avons demandé des commentaires sur une proposition d'objectif minimal de développement et de marge de risque qui sont envisagés pour desservir une gamme raisonnable de charges. Une cible d'ajout de puissance définit la **quantité minimale de ressources** nécessaire pour nous permettre de répondre aux besoins futurs avec plus de flexibilité.

##### **Nous avons reçu les commentaires suivants sur la cible d'ajout de puissance :**

- La présentation de l'objectif de développement proposé a mené à des questions et des éclaircissements supplémentaires sur les projections de charge proposées, ainsi que des demandes de clarifier ce qui suit :
  - Comment les projections de charge se comparent-elles aux projections de charge de la dernière PIR;
  - Quels instruments politiques permettraient d'obtenir une projection de charge proche des prévisions de charge électrique de 2024 avant la date de besoin 2029-2030;
  - Comment les projections de charge prennent en compte les exportations d'électricité, et si Manitoba Hydro continue à exporter de l'électricité, ou si les exportations d'électricité deviendront indésirables ou interdites, et s'il existe des plans futurs pour conclure des accords d'importation supplémentaires/ des échanges de diversité saisonnière;
  - La manière dont les considérations culturelles et sociales, comme l'adoption et l'adhésion des consommateurs, ainsi que les attentes des clients, sont prises en compte dans les projections de charge.

### 4.3 Deuxième cycle

En décembre 2025, nous avons partagé la feuille de route de la PIR 2025 qui décrit les étapes à suivre pour s'assurer que nous sommes prêts pour l'avenir énergétique. Nous avons partagé le plan de développement recommandé pour la sensibilisation et la compréhension et recueilli des commentaires sur les actions à court terme et les balises qui nous aident à définir les changements dans le paysage énergétique.

Les commentaires ci-dessous comprennent les commentaires que nous avons reçus lors du deuxième cycle de consultation avec les parties intéressées et le comité consultatif technique. Les commentaires issus des activités de consultation menées après la publication du présent rapport, notamment les sondages auprès du grand public et des dirigeants des Premières nations, seront documentés dans des rapports supplémentaires.

### 4.3.1 Plan de développement recommandé

#### **Nous avons reçu les commentaires suivants sur le plan de développement recommandé :**

- Soutien général au plan de développement recommandé en tant que plan équilibré prenant en compte les compromis en matière de fiabilité, de coûts, d'environnement et d'aspects socio-économiques.
- Préoccupations concernant l'inclusion de turbines à combustion au gaz naturel et souhait d'une plus grande clarté sur la manière dont le plan de développement recommandé s'aligne sur les objectifs de réseau carboneutre et d'économie carboneutre de la PIR.
- Le souhait de voir un plan « plus audacieux » qui inclut plus d'investissements dans l'efficacité énergétique, la réponse à la demande, les ressources renouvelables et le stockage de l'énergie, comme ce qui est observé dans d'autres administrations.
- Inquiétude quant à l'adoption de solutions du côté client et au risque que les objectifs d'efficacité énergétique et de gestion de la demande ne soient pas atteints.
- Désir d'en savoir davantage sur les effets du plan de développement recommandé sur les tarifs d'électricité, les effets sur les consommateurs, et l'estimation des coûts d'investissement, des coûts nivelés et des coûts par MW pour chaque ressource dans le plan de développement recommandé.
- Intérêt pour la manière dont les coûts des améliorations et des rénovations du transport et de la distribution ont été pris en compte dans l'évaluation des coûts.
- Souhait que les renseignements relatifs à la modélisation et à l'analyse, y compris les autres plans de développement potentiels qui ont été envisagés, soient diffusés publiquement.
- Désir d'inclure dans le plan de développement recommandé des ressources solaires à grande échelle, des PRM et des ressources de stockage de l'énergie.
- Inquiétude quant à d'éventuelles conditions de sécheresse à l'avenir et souhait d'en savoir davantage sur la manière dont le plan de développement a pris en compte la sécheresse.
- Souhait d'en savoir davantage sur la différence entre la capacité accréditée et la capacité garantie, et que la PIR inclue la capacité accréditée de chaque ressource recommandée, et pas seulement de l'éolien.
- Souhait de voir plus de considération pour l'association de l'éolien et du solaire avec le stockage par batterie dans le plan de développement recommandé, et intérêt pour la façon dont l'excédent de production éolienne et solaire en été, au printemps et en automne pourrait être stocké dans des réservoirs hydroélectriques pour répondre à la demande de pointe en hiver.

**Nous avons reçu les commentaires suivants sur les ressources dans le plan de développement recommandé :**

**• Solutions du côté client**

- Désir d'en savoir davantage sur les types de solutions et de programmes envisagés pour les clients, et sur la façon dont Manitoba Hydro encouragera et soutiendra la participation des clients aux programmes de gestion de la demande.
- Inquiétudes quant au degré de dépendance à l'égard des solutions du côté client et aux risques associés à la participation volontaire des clients.
- Désir d'en savoir davantage sur la manière dont les lacunes en matière d'utilisation par les clients seront comblées.
- Intérêt de voir encore plus d'efficacité énergétique au lieu des autres ressources proposées.
- Désir d'en savoir plus sur les programmes et outils spécifiques de réponse à la demande, y compris des renseignements en temps réel sur la charge du système pour soutenir la réponse volontaire à la demande, les tarifs d'électricité variables ou basés sur l'heure, et les outils pour mieux comprendre et réduire la demande de pointe.
- Inquiétude quant à la possibilité que le mandat d'Efficacité Manitoba, axé sur l'énergie, limite l'élaboration de programmes de réduction de la demande de pointe.
- Intérêt pour le rôle de la Régie des services publics dans l'examen et l'approbation des programmes de réponse à la demande.

**• Énergie éolienne**

- Intérêt pour la manière dont l'énergie éolienne sera prise en compte au-delà de l'horizon du plan de développement de 10 ans.
- Intérêt pour l'emplacement proposé de l'énergie éolienne et pour d'autres possibilités de participation des communautés au développement de l'énergie éolienne.

**• Batteries**

- Désir d'en savoir davantage sur les types et technologies de stockage en batterie envisagés.
- Inquiétude quant à la quantité limitée de stockage en batterie proposée dans le cadre du projet pilote, en particulier par rapport à d'autres administrations qui construisent davantage de stockage en batterie.

- **Turbines à combustion alimentées au gaz naturel**

- Préoccupations quant à la dépendance de Manitoba Hydro à l'égard de la production au gaz naturel, à la fréquence d'utilisation prévue des turbines à combustion au gaz naturel et à la nécessité de veiller à ce que les turbines à gaz ne soient utilisées que de façon minimale.
- Intérêts liés aux pressions économiques (telles que les recettes d'exportation ou le rendement financier) qui incitent à augmenter ou à maintenir le fonctionnement des turbines à combustion au gaz naturel.
- Préoccupations concernant les émissions de GES et la manière dont les turbines à combustion au gaz naturel soutiennent l'objectif d'un réseau carboneutre d'ici 2035.
- Compréhension de la valeur d'une turbine à combustion en tant que ressource répartissable pour offrir un soutien essentiel en cas de sécheresse, d'événements météorologiques extrêmes et d'autres situations d'urgence.
- Vif intérêt envers les plans envisagés pour l'abandon du gaz naturel de la production thermique, y compris la capacité à double combustible, et la préparation à des solutions de remplacement, telles que les biocarburants, le GNR, l'hydrogène ou les carburants synthétiques.
- Intérêt pour la manière dont Manitoba Hydro peut soutenir ou investir dans le développement de sources d'approvisionnement locales en carburants de recharge (biocarburants, GNR, hydrogène), et pour le plan et le calendrier de conversion des turbines existantes ou planifiées pour utiliser ces carburants.
- Intérêt pour la différence entre les coûts projetés des turbines à combustion au gaz naturel fournis dans d'autres rapports de Manitoba Hydro et le coût inclus dans le PIR.
- Désir d'en savoir davantage sur les plans de développement potentiels qui ne comprennent pas de turbines à combustion au gaz naturel.
- Intérêt pour la manière dont les émissions des turbines à combustion seront compensées et pour les types de compensations envisagées au Manitoba, et désir d'investir dans l'efficacité énergétique plutôt que dans des programmes de compensation.

#### 4.3.2 Apprentissages, balises et mesures à court terme

**Nous avons reçu les commentaires suivants, qui doivent être pris en considération pour préparer l'avenir énergétique en tenant compte de nos apprentissages, en surveillant nos balises et en menant à bien nos mesures à court terme :**

- Préoccupations concernant la dépendance actuelle à l'égard du gaz naturel en tant que source d'énergie, et souhait que la PIR envisage des solutions pour supprimer progressivement l'approvisionnement en gaz naturel afin de s'aligner sur l'objectif d'une économie carboneutre d'ici 2050.
- Intérêt pour la manière dont les interconnexions avec d'autres marchés, les raccordements est-ouest des réseaux de services publics et les changements dans la politique commerciale des États-Unis ont été pris en compte dans la PIR.
- Intérêt pour les systèmes géothermiques de quartier détenus et exploités par Manitoba Hydro, de même que pour la priorité accordée aux thermopompes géothermiques et à l'énergie distribuée dans les bâtiments appartenant à l'État.
- Inquiétudes concernant les hypothèses de coefficient de performance utilisées pour les pompes géothermiques dans la modélisation et l'analyse, et intérêt pour toute initiative en cours visant à collecter de nouvelles données pour mettre à jour les futures hypothèses de modélisation.
- Souhait de voir l'accent mis sur la sécurité énergétique et une moindre dépendance à l'égard des importations.
- Intérêt pour la manière dont la technologie de résilience du réseau électrique a été prise en compte dans la PIR et souhait de savoir si l'analyse de la PIR a examiné la réduction de la pointe hivernale grâce à l'efficacité et à la gestion de la charge plutôt que la construction de nouvelles infrastructures.
- Intérêt pour la manière dont les projections de charge de la PIR ont pris en compte la demande des centres de données, de l'intelligence artificielle, de l'exploitation minière dans le Nord et d'autres investissements économiques, et pour la façon dont les projections de charge pourraient être affectées par le projet de loi 28 et les réglementations connexes concernant les demandes de service.
- Désir de collaboration accrue avec Manitoba Hydro et Efficacité Manitoba en matière de défense des politiques, de perfectionnement des compétences et de la main-d'œuvre, de projets pilotes de ressources à plus grande échelle (comme les batteries et l'énergie de quartier) et d'autres projets qui feraient progresser la transition énergétique, comme les chargeurs pour véhicules électriques.

- Intérêt pour la manière dont les municipalités peuvent jouer un rôle significatif dans la politique énergétique et tirer parti de leurs liens directs avec les habitants pour stimuler la participation et la mise en œuvre.
- Inquiétude quant au fait que les projections de charge puissent se fonder sur les données relatives à l'adoption des véhicules électriques et sur les mandats gouvernementaux plutôt que sur les tendances réelles. L'adoption doit être surveillée, car l'augmentation de la charge peut ne pas évoluer comme prévu.
- L'intérêt pour les centres de données est considéré comme une balise à part entière, compte tenu des récentes modifications de la politique fédérale et d'une augmentation de la charge plus rapide que prévu.
- Inquiétudes quant au fait que la PIR néglige l'auto-résilience résidentielle à plus petite échelle et manque de clarté sur les rôles de la propriété industrielle, qui pourrait améliorer la résilience lors d'événements météorologiques extrêmes.
- Intérêt pour des possibilités supplémentaires de réconciliation économique grâce à l'exploitation de nouvelles ressources.
- Souhait d'une plus grande représentation des groupes de personnes âgées, des consommateurs, des communautés rurales et du secteur agricole dans la planification et les discussions en cours sur l'énergie.

## 5 | Commentaires sur la consultation

Tout au long du processus de consultation et d'élaboration de la PIR 2025, nous avons cherché à obtenir des commentaires sur le processus global et les occasions de consultation.

### **Nous avons reçu les commentaires suivants sur notre processus de consultation :**

#### **Transparence et commentaire général sur le processus**

- Le fait d'accompagner les participants tout au long du processus permet de mieux comprendre la modélisation, l'analyse et l'évaluation et peut contribuer à la compréhension des recommandations par les participants.
- Les membres du CCT ont apprécié les occasions de discuter de la planification énergétique et de partager des idées avec le personnel de Manitoba Hydro et entre eux. Ils ont également apprécié la volonté de Manitoba Hydro d'adapter l'ordre du jour des réunions du CCT en fonction de leurs commentaires et d'organiser des séances d'information supplémentaires et des contrôles intermédiaires tout au long du processus de la PIR.
- Les personnes interrogées dans le cadre du sondage auprès du grand public ont indiqué que la communication sur les plans futurs et l'offre d'occasions de participation démontrent que Manitoba Hydro accorde de l'importance aux commentaires.
- La durée des ateliers virtuels (environ une heure et demie) a été jugée appropriée.
- Les participants ont aimé participer à des activités alors qu'ils savaient que les contributions avaient la possibilité d'avoir de l'influence (« Consulter » de l'AIPP) et quand des informations étaient partagées pour la compréhension et le contexte (« informer » de l'AIPP).
- Certains membres du CCT ont indiqué qu'ils s'attendaient à voir des modifications plus substantielles des données d'entrée et des scénarios clés tout au long du processus de consultation.

#### **Domaines d'amélioration et/ou d'élargissement**

- Examiner les possibilités de montrer comment Manitoba Hydro réagit à l'évolution des contextes et des conditions qui peuvent avoir une incidence sur le processus de planification et d'élaboration de la PIR (comme les tarifs, la taxe sur le carbone, l'IA, etc.). Il sera important d'expliquer si et comment ces changements ont un impact sur l'analyse et la prise de décision.
- Une plus grande clarté dans l'alignement entre la province, Manitoba Hydro, Efficacité Manitoba et la Régie des services publics aiderait les participants à comprendre comment les décisions politiques influencent le processus d'élaboration de la PIR et comment cette dernière soutient la prise de décision.

## Collaboration

- Les municipalités souhaitent vivement continuer à collaborer et à travailler en partenariat avec Manitoba Hydro afin d'anticiper et de planifier les développements futurs.
- Les nations autochtones ont exprimé le souhait d'obtenir davantage d'informations et de ressources sur l'énergie et de travailler en partenariat avec Manitoba Hydro pour planifier les besoins futurs et explorer d'autres sources d'énergie.

## 6 | Prochaine étapes

La feuille de route de la PIR 2025 offre la souplesse nécessaire pour s'adapter à l'avenir, de sorte que nous puissions continuer à être réactifs à mesure que le paysage énergétique continue à évoluer. Nous nous engageons à communiquer sur la mise en œuvre de la feuille de route de la PIR 2025, y compris sur l'avancement des actions à court terme, le suivi des balises, et lorsque des changements importants se produisent.

Nous nous engageons également à poursuivre le dialogue après la publication de la PIR 2025, car nous considérons que la consultation est fondamentale pour faire face à ces changements aujourd'hui et à l'avenir. Nous ferons évoluer notre consultation afin qu'elle continue à apporter une contribution significative à l'élaboration des futures PIR.